



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Projet de centrale Eastmain-1-A

La FCCQ se réjouit de la décision prise par le gouvernement provincial mais presse le comité d'examen fédéral d'emboîter le pas!

Montréal, le 24 novembre 2006 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) applaudit la décision du gouvernement du Québec de délivrer un certificat d'autorisation en faveur d'Hydro-Québec pour le projet de construction de la centrale Eastmain-1-A et la dérivation de la rivière Rupert. Cependant, la FCCQ rappelle au comité d'examen fédéral que le compteur tourne et que la prospérité du Québec compte sur la mise en chantier de la centrale dans les plus brefs délais.

La nouvelle tombe le lendemain de la présentation du plan économique *Avantage Canada* par le Ministère des Finances, qui mise, entre autres, sur la nécessité pour le Canada d'être compétitif sur le marché mondial. « Il s'agit d'une excellente nouvelle », affirme la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand. « Voilà donc l'occasion pour le gouvernement fédéral d'allier le geste à la parole », ajoute-t-elle.

La FCCQ a grandement milité en faveur de la réalisation du projet dans les meilleurs délais. En plus d'être un modèle sur le plan environnemental et de mettre à profit la richesse hydroélectrique du Québec, la construction de la centrale dynamiserait l'économie du Québec avec la création de plus de 27 000 emplois directs et indirects. « L'énergie est l'une de nos richesses et l'on se doit d'exploiter nos actifs », termine Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240
Cell. : (514) 953-3725